

Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

Séance ordinaire du conseil territorial du 17 janvier 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2017_01_17_404

Fixation des redevances d'assainissement collectif

L'an deux mille dix-sept, le 17 janvier à 19h00, les membres du conseil de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Michel Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 11 janvier 2017.

	NOM	Présents	Absents	A donné pouvoir à
ABLON-SUR-SEINE	M. Éric GRILLON	X		
ARCUEIL	M. Daniel BREUILLER	Excusé		Mme Anne-Marie GILGER-TRIGON
	Mme Anne-Marie GILGER-TRIGON	X		
ATHIS-MONS	Mme Christine RODIER	X		
	M. Pascal PETETIN	X		
	M. Patrice SAC	X		
CACHAN	M. Jean-Yves LE BOUILLONNEC	Excusé		Mme Hélène DE COMARMOND
	Mme Hélène DE COMARMOND	X		
	M. Jacques FOULON	X		
	Mme Edith PESCHEUX	X		
CHEVILLY-LARUE	Mme Stéphanie DAUMIN	Excusée		M. Christian HERVY
	M. Christian HERVY	X		
CHOISY LE ROI	M. Guillaume DIDIER	Excusé		M. Franck PERILLAT-BOTTONET
	M. Patrice DIGUET	Excusé		Mme Catherine DESPRES
	Mme Isabelle RIFFAUD	Excusée		Mme Edith PESCHEUX
	M. Ali ID ELOUALI	Excusé		
	Mme Catherine DESPRES	X		
	M. Tonino PANETTA	Excusé		
FRESNES	M. Jean-Jacques BRIDEY	Excusé		
	Mme Laurinda MOREIRA DA SILVA	Excusée		
	M. Denis HELBLING	Excusé		
	M. Richard DOMPS	Excusé		M. Dominique GIRARD
GENTILLY	Mme Patricia TORDJMAN	Excusée		
	M. Patrick DAUDET	X		
IVRY-SUR-SEINE	M. Philippe BOUYSSOU	Excusé		Mme Bozena WOJCIECHOWSKI
	Mme Marie PIERON	X		
	M. Romain MARCHAND	X		
	Mme Bozena WOJCIECHOWSKI	X		
	M. Mourad TAGZOUT	Excusé		
	M. Pierre CHIESA	Excusé		M. Jacques PERREUX
	Mme Evelyne LESENS	Excusée		M. Alain LIPIETZ
	Mme Annie-Paule APPOLAIRE	X		
JUVISY-SUR-ORGE	M. Robin REDA	Excusé		M. Sébastien BENETEAU
	M. Michel PERRIMOND	X		
LE KREMLIN-BICETRE	M. Jean-Marc NICOLLE	X		
	M. Jean-Luc LAURENT	X		
	Mme Sarah BENBELKACEM	Excusée		M. Jean-Marc NICOLLE
	Mme Lina BOYAU	Excusée		
L'HAY-LES-ROSES	M. Vincent JEANBRUN	Excusé		M. Clément DECROUY
	M. Clément DECROUY	X		
	Mme Françoise SOURD	X		
	Mme Laure HUBERT	X		
MORANGIS	M. Pascal NOURY	X		
ORLY	Mme Christine JANODET	X		
	M. Thierry ATLAN	X		
	Mme Natalie BESNIET	X		

Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

PARAY-VIEILLE-POSTE	M. Alain VEDERE	X		
RUNGIS	M. Raymond CHARRESSON	X		
SAVIGNY-SUR-ORGE	M. Éric MEHLHORN	X		
	M. Daniel GUETTO	Excusé		M. Éric MEHLHORN
	Mme Nadège ACHTERGAELE	Excusée		M. Pascal PETETIN
	M. Sébastien BENETEAU	X		
	Mme Anne-Marie GERARD	Excusée		M. Michel PERRIMOND
THIAIS	M. Richard DELL'AGNOLA	X		
	M. Daniel BEUCHER	X		
	M. Pierre SEGURA	X		
	Mme Virginie MARCHEIX	X		
VALENTON	Mme Françoise BAUD	X		
VILLEJUIF	M. Franck LE BOHELLEC	Excusé		
	Mme Annie GRIVOT	X		
	M. Philippe VIDAL	X		
	M. Elie YEBOUET	Excusé		Mme Annie GRIVOT
	Mme Catherine CASEL	X		
	M. Franck PERILLAT-BOTTONET	X		
	M. Dominique GIRARD	X		
	M. Alain LIPIETZ	X		
VILLENEUVE-LE-ROI	Mme Sakina HAMID	Excusée		Mme Béatrice COLLET
	M. Pascal GAGNEPAIN	X		
	Mme Béatrice COLLET	X		
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	Mme Sylvie ALTMAN	X		
	Mme Nathalie DINNER	X		
	M. Alexandre BOYER	Excusé		Mme Françoise BAUD
	Mme Stéphanie ALEXANDRE	Excusée		M. Thierry ATLAN
	M. Philippe GAUDIN	X		
VIRY-CHATILLON	M. Jean-Marie VILAIN	X		
	M. Laurent SAUERBACH	X		
	Mme Arielle MERRINA	X		
	M. Jérôme BERENGER	X		
VITRY-SUR-SEINE	M. Jean-Claude KENNEDY	X		
	M. Michel LEPRETRE	X		
	Mme Cécile VEYRUNES-LEGRAIN	X		
	M. Jean-Marc BOURJAC	X		
	Mme Sylvie MONTOIR	X		
	M. Hocine TMIMI	Excusé		Mme Cécile VEYRUNES-LEGRAIN
	Mme Sarah TAILLEBOIS	Excusée		M. Jean-Marc BOURJAC
	M. Pierre BELL-LLOCH	Excusé		
	Mme Fabienne LEFEBVRE	X		
	M. Rémi CHICOT	Excusé		
	Mme Isabelle LORAND	X		
	M. Jacques PERREUX	X		
M. Alain AFFLATET	X			

Secrétaire de Séance : Mme Bozena WOJCIECHOWSKI

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil du territoire				91
	Présents	Absents	Pouvoirs	Votants
	58	33	22	80

Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

Après en avoir délibéré, le conseil territorial, à l'unanimité :

Fixe à compter du 1er janvier 2017, les taux de la redevance d'assainissement territoriale assise sur le volume d'eau prélevé par les usagers sur le réseau public de distribution ou sur toute autre source ou à défaut sur le forfait facturé, comme suit :

	Montant HT par m ³ d'eau vendu
Arcueil, Gentilly, Kremlin-Bicêtre, Cachan, L'Hay-les-Roses, Villejuif, Fresnes	0,2127 €
Chevilly-Larue	0,3092 €
Rungis	0,1740 €
Thiais	0,3000 €
Orly	0,3756 €
Ablon	0,3900 €
Ivry-sur-Seine	0,1942 €
Choisy-le-Roi	0,4055 €
Vitry-sur-Seine	0,4286 €
Athis-Mons	0,5539 €
Juvisy-sur-Orge	0,2453 €
Paray-Vieille-Poste	0,2542 €
Morangis	0,4336 €
Savigny-sur-Orge	0,2622 €
Viry-Châtillon	0,3000 € de 0 à 120 m ³ 0,6000 € pour plus de 120 m ³

Considérant que les villes de Valenton, Villeneuve-le-Roi et Villeneuve Saint Georges ont délégué leur compétence collecte et transport au SyAGE, c'est le syndicat qui délibère sur les tarifs et qui perçoit la redevance assainissement pour le compte de ces communes.

Conditions de perception de la redevance :

-Le propriétaire qui ne s'est pas conformé aux obligations prévues aux articles L1331-1 à L.1331-7-1 du code de la santé publique est astreint au paiement de la somme équivalente à la redevance d'assainissement collectif majorée de 100 %.

-Le recouvrement de la redevance d'assainissement est confié aux organismes gestionnaires du service public de distribution de l'eau.

Décide l'actualisation annuelle au 1er janvier 2017, des tarifs des redevances territoriales d'assainissement pour la collecte des eaux usées ;

Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.



Fait à Vitry-sur-Seine, le 18 janvier 2017,
Extrait certifié conforme,
Le Président, Michel Leprêtre

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.

Décision certifiée exécutoire

Transmise en sous-préfecture le : 23/01/2017

Publiée dans le recueil des actes administratifs de l'Établissement Public Territorial 12 Grand-Orly Seine Bièvre